

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1855/SG/CD la Commisison permanente de la Chambre des Députés, fixant la date d'ouverture et la durée de la 2e Session Ordinaire de 1974 de la Chambre des Députés. (Rendue exécutoire par arrêté n° 74-1855/SG/CD du 28 novembre 1974) .

n° 74-1855/SG/CD la

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
28 novembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rendue exécutoire la délibération n° 71/8e L du 18 novembre 1974 de la Commission Permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas, fixant la date d'ouverture et la durée de la 2e Session ordinaire de 1974 de la Chambre des Députés. Art. 2. — En conséquence, la Chambre des Députés est convoquée le samedi 30 novembre 1974 à 9 heures.